

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 27
votants : 27

L'an deux mille quatorze
le sept du mois d'avril à dix-neuf heures
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la
Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**,
Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : **le 31 mars 2014**

OBJET :

**Création des
commissions
municipales et
nombre de membres
les composant.**

PRESENTS : Romain BIANCHI / Alexandra RUSSO / Philippe
MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI / Gracienne DODAIN /
Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Christine DECORDIER /
Françoise DAMILANO / Catherine DINI / Eddie DEGIOVANNI /
Charles BEVACQUA / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Philippe
JANIN / Jean-Luc CAMBRA / Nathalie DIGANI / Jean-Marc
GIMENEZ / Sophie ESPOSITO / Mélanie MORINI / Taoufick
FATFOUTA / Sonia CHAKROUNI / José DRAGONI / Emmanuelle
GAZIELLO / Marc LEROY / Pierre VESTRI / Karima VIALE

Secrétaire de séance : Martine DUNOYER DE SEGONZAC

oo

Monsieur le Maire expose que l'article L.2121-22 du Code
Général des Collectivités Territoriales permet au Conseil
Municipal de former des commissions d'instruction
composées exclusivement de conseillers municipaux. Il dit
que ces commissions municipales peuvent avoir un
caractère permanent et sont, dans ce cas, constituées dès
le début du mandat du conseil.

Il propose au Conseil Municipal de créer
sept commissions municipales qui seraient composées
chacune de sept élus, à savoir :

- 1/ Commission « EAU et ASSAINISSEMENT »
- 2/ Commission « TRAVAUX »
- 3/ Commission « URBANISME »
- 4/ Commission « ACCESSIBILITE/SECURITE/SÛRETE »
- 5/ Commission des « ECOLES/JEUNESSE »
- 6/ Commission « CULTURE/EVENEMENTIEL »
- 7/ Commission des « SPORTS »

Il invite le Conseil à délibérer.

Signature



LE CONSEIL MUNICIPAL,

A l'unanimité,

Décide de créer les sept commissions telles
que désignées ci-dessus,

Décide de fixer à sept le nombre d'élus
appelés à les composer.

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Robert NARDELLI
Maire de DRAP



Acte rendu
exécutoire après
dépôt en préfecture
le : 14/04/14
et publication en
mairie le : 14/04/14

Signature

